

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Centre-Val de Loire

Décision n° 11968 du 11 mai 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire

NOR : INTJ2111917S

Le commandant de la région de gendarmerie du Centre-Val de Loire, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Loiret,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 24709 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032337S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2021 :

Bardon	Cyril	NIGEND : 153 161
---------------	-------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2021 :

Choulot	Fabien	NIGEND : 199 594
Nivet	Frédéric	NIGEND : 155 988
Lambert	Johann	NIGEND : 301 241

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2021 :

Payet	Marine	NIGEND : 316 802
Josseau	Floriane	NIGEND : 317 941
Bertrand	Erwan	NIGEND : 213 026
Maindron	Renan	NIGEND : 176 570
Percheval	Pierre-Alain	NIGEND : 203 667
Gagneau	Stéphane	NIGEND : 225 588

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2021 :

Samba	Rokhaya	NIGEND : 360 967
Deniau	Florian	NIGEND : 351 493

Audouit	Florian	NIGEND : 350 103
Raphalen	Romain	NIGEND : 331 852
Colbus	Audrey	NIGEND : 340 962
Thiry	Nicolas	NIGEND : 359 971
Galhaut	Vincent	NIGEND : 326 579
Mottini	Romain	NIGEND : 355 880
Nancy	Maxime	NIGEND : 373 383

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mai 2021.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie
du Centre-Val de Loire,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Loiret,
F. Aubanel*